



Détenus chouchoutés, Surveillants méprisés ...

Au Centre de Détention de Muret qu'elle ne fut pas l'incompréhension et la déconvenue de deux équipages du PREJ de Muret en mission, de ne pas se sentir soutenues par la hiérarchie de cet établissement !!!

En effet :

Acte 1 : Le 23 mai 2019, un équipage du PREJ de Muret a rencontré des difficultés avec un détenu du CD de Muret, celui-ci criant, tapant et insultant dans les geôles du TGI. Lorsqu'un des agents du PREJ prend en charge le détenu pour opérer une fouille réglementaire, ce détenu le pousse, lui crie dessus et l'insulte. L'équipage du PREJ se voit contraint de le menotter dans le dos. Arrivé à l'établissement les agents PREJ lui retirent les menottes, mais cet énergumène continue à vociférer.

L'équipage du PREJ a pu constater tout le soutien témoigné par leur hiérarchie... alors que plusieurs membres de l'encadrement (dont la Chef de détention) et de la Direction du CD de Muret étaient présents, aucun d'entre eux n'est venu tenter de calmer le belligérant, pire, le Chef d'établissement, d'exprimer à l'équipage, qu'en gros c'était normal... Qu'à la décharge du détenu il devait passer au tribunal à 09H00 !!!

Acte 2 : Le 24 mai 2019, face au comportement d'un détenu extrêmement excité et récalcitrant de retour du TGI de Toulouse, l'équipage du PREJ de Muret a dû utiliser la force strictement nécessaire afin de maîtriser l'énergumène, tout en faisant preuve de beaucoup de professionnalisme.

Dès sa récupération des geôles du TGI et tout le long du trajet, les agents ont subi de ce détenu un flot continu d'insultes de toutes sortes, ainsi que de nombreuses menaces. Arrivé à l'établissement, lors de sa descente du véhicule, celui-ci a tiré violemment sur la chaîne de conduite pour déséquilibrer le surveillant qui s'est retrouvé au sol, avant que le détenu tente d'asséner des coups de pieds !!

Mais là encore, quelle ne fut pas la surprise et l'indignation de nos collègues du PREJ, lorsque la Direction de Muret, prévenue par la Chef de détention présente mais apathique lors de l'incident, les somma d'une manière incriminante de s'expliquer sur l'état du détenu, sans même se soucier un seul instant de l'intégrité physique et morale de ses propres agents !!!!

Monsieur le Directeur du centre de détention de Muret, les agents du PREJ de Muret sont des agents expérimentés avec de nombreuses années de coursives en maison d'arrêt. Il ne peut être accepté que leur intégrité professionnelle puisse être remise en cause de la sorte. Bien au contraire, c'est votre devoir de les soutenir dans leurs missions qui sont loin d'être facile ...

Muret, le 26 Mai 2019

Pour le Bureau Local PREJ de Muret
Le Secrétaire général Adjoint Syndicat S.P.S.

Christy NICOLAS